

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **36 (1990)**

Heft 18

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

ler Fédéral Oggi. Le projet de loi pour le vote des Suisses résidant à l'étranger a passé le stade de la consultation entre les différents départements intéressés. Il doit être incessamment présenté au Conseil Fédéral puis soumis aux Chambres assorti du message voulu.

Ce projet risquant d'être amendé lors de son prochain parcours, nous prendrions un risque en en donnant les détails. Mais disons simplement qu'il est très satisfaisant en son état actuel. S'il se réalise tel que conçu, les Suisses à l'étranger seront parmi les plus favorisés des citoyens d'un quelconque pays ne résidant pas dans celui-ci. La procédure de vote par correspondance sera simple. Il suffira de se manifester par une démarche personnelle d'inscription sur une liste électorale. Nous voterons sur la totalité des matières fédérales : élections, référendum, initiatives. La porte sera ouverte aux cantons et communes pour organiser, s'ils le désirent, le vote en leur matière de leurs ressortissants du dehors. Enfin, la loi entrerait en vigueur en 1991.

Nous avons beaucoup écrit à ce sujet dans les colonnes du *Messageur Suisse*. Nous nous sommes montrés amers, surtout au résultat de l'enquête menée par le Conseil Fédéral il y a quelques années. L'initiative éclairée d'un Suisse de l'étranger revenu au pays, M. le Conseiller National Georg Stucki, avait remis la chose sur le tapis d'une façon imparable. Nous lui devons une statue.

Notre couverture

Editions E.C.G. Une maison d'éditions un peu hors du commun. Ses livres sont des jeux de rôles avec de magnifiques illustrations. "Le Nain", une illustration de Patrick Savary dans le livre "L'or des contes", fait notre couverture.

Une interview des fondateurs d'E.C.G. Retrouvez-les pages 15-16.



pages 2-3

La Petite Chronique par Pierre Jonneret.

page 4

Le Calendrier. Notre guide culturel est cette fois consacré entièrement aux expositions.

page 5

Danièle Dubacher avec un **Billet d'humeur** sur "La Messe du Livre".

pages 6/7/10

Notre Dossier est consacré au **Congrès de l'Union des Suisses de France** qui a eu lieu les 19 et 20 mai dernier.

pages 8-9

La Revue de Presse. Des nouvelles en provenance des cantons suisses.

pages 10

La Consultation Juridique d'Elisabeth Morand de Gasquet : le surendettement.

page 11

Découvrez notre nouvelle rubrique **Tourisme**. Nous vous présentons aujourd'hui Fribourg.

pages 12-14

Le grand reportage de Francine Bruhin sur le Salon international du Livre de Genève. Elle nous présente **l'histoire d'une passion : le métier d'éditeur.**

pages 15-16

L'interview des fondateurs d'**éditions E.C.G.**

page 16

Un peu d'**Economie**. Les résul-

tats de quelques entreprises suisses.

pages 18-19

Les Nouvelles Fédérales. Que se passe-t-il à Berne ? Que décide le gouvernement suisse ? - Les nouvelles du Palais Fédéral en bref.

page 20

Spectacle. Comptes-rendus de deux spectacles qui ont eu lieu à Paris.

page 21

Dans sa rubrique **Les Lettres**, Francine Bruhin nous présente deux auteurs et une maison d'éditions.

page 22

Les Arts, la chronique d'Edmond Leuba. Trois expositions, trois artistes Suisses.

pages 23-24

Notre Interview : "La maison douce", la Maison Suisse de Re traite à Issy-les-Moulineaux. Une interview de son directeur.

page 24

Les Petites Annonces.

Formulaire d'abonnement au "Messageur Suisse"

| | |
|-------------|------------------------|
| Nom | Prénom |
| Adresse | |
| Code postal | Ville |
| Pays | Inscrit au consulat de |

Je désire m'abonner au "Messageur Suisse"

- Abonnement normal de FF 140,- (France métropolitaine) autres pays y compris TOM/DOM FF 150,-
 abonnement de soutien (tous pays) à partir de FF 170,-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par

- chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris chèque bancaire (joint) mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messageur Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris CEDEX 19